



AM, RK

Décembre 2012

---

## Achats sur Internet

### Les 5 étapes du calcul des montants dus à l'importation et exemples

---

1. Déterminer la valeur de la marchandise

C'est la contre-prestation (en général le [montant de la facture](#)) ou la valeur marchande (cadeaux, bien devant être réparé, etc.) qui est déterminante. Si elle est mentionnée dans la facture, la TVA étrangère peut être déduite du montant de cette dernière. Vous devez ensuite convertir en francs suisses le montant qui est exprimé en monnaie étrangère. Pour ce faire, vous devez utiliser le [taux de change \(cours des devises\)](#) valable la veille de la déclaration en douane.

2. Déterminer le montant des **redevances** dues: droits de douane, [taxes sur les COV](#), impôt sur le tabac, droit de monopole sur l'alcool, etc.

Veuillez vous référer au [tarif des douanes, Tares](#), pour déterminer toutes les redevances dues (par ex. droits de douane). Si leur somme est inférieure ou égale à 5 francs, ces redevances ne sont pas perçues. Pour bénéficier d'une préférence tarifaire, vous devez joindre une [preuve d'origine](#) à l'envoi.

3. **Frais facturés par le transporteur** (Poste ou entreprise de courrier rapide)

Les **frais liés à la déclaration en douane** varient d'une entreprise à l'autre. Pour en savoir davantage à ce sujet, vous pouvez prendre contact avec l'entreprise de transport correspondante. En outre, les frais de transport (par ex. port) doivent être ajoutés aux autres frais (en francs suisses). Il est possible qu'ils soient déjà inclus dans le montant de la facture établie par l'expéditeur ou le fournisseur. La Poste facture également les éventuelles charges supplémentaires qui sont générées lorsqu'un paquet doit être contrôlé parce que les documents douaniers contiennent des indications peu plausibles ou qu'ils sont incomplets.

4. Calculer la **TVA**

A l'heure actuelle, les taux de TVA s'élèvent à 8 et à 2,5 %. Cet impôt est calculé sur la valeur de la marchandise augmentée des **redevances** (si elles sont supérieures à 5 francs) et des **frais facturés par le transporteur**:

(valeur de la marchandise + redevances + frais facturés par le transporteur) x [taux de TVA](#) en pour-cent.

Les montants de TVA inférieurs ou égaux à 5 francs ne sont pas perçus.

5. Coût total pour vos commandes de marchandises à l'étranger

Pour votre calcul, vous ne devez pas seulement tenir compte du prix d'achat et des frais de port, mais aussi des **redevances** et de la **TVA** ainsi que des **frais facturés par le transporteur**. **Ces montants supplémentaires vous sont facturés par le transporteur.** Veuillez vous adresser à lui si vous avez des questions au sujet de la facture.

## Achats sur Internet: calcul des redevances d'entrée

### Exemple 1: sans droits de douane

Commande par Internet: jean pour homme relevant du numéro de tarif (NT) [6203.4200](#), d'un poids brut de 2 kg, provenant d'Allemagne. Paquet livré par la Poste.

Étapes	Coûts	Montant en CHF
1. Déterminer la valeur de la marchandise Déduire la TVA étrangère du montant de la facture. Convertir le montant libellé en monnaie étrangère au moyen du <a href="#">taux de change (cours des devises)</a> .	Valeur de la marchandise	150.00
2. Déterminer les <b>redevances</b> Les indications du <a href="#">tarif des douanes, Tares</a> , ont permis de calculer les redevances ci-contre.	<b>Droits de douane</b> (en franchise, car montant inférieur à 5 francs)	<b>0.00</b>
3. <b>Frais facturés par la Poste</b> Frais facturés par la Poste pour la déclaration en douane; port calculé en sus, car non inclus dans le montant de la facture. L'expéditeur a indiqué correctement le contenu du paquet sur la face extérieure de ce dernier. La Poste ne facture donc pas d'autres émoluments.	<b>Port</b>	<b>15.00</b>
	+ <b>Prix de base pour la zone 1*</b>	<b>12.00</b>
	+ <b>Supplément (3 %) sur la valeur de la marchandise</b>	<b>4.50</b>
	<b>= Frais facturés par la Poste</b>	<b>31.50</b>
4. Calculer la <b>TVA</b> La TVA est calculée sur la valeur de la marchandise (1) augmentée des <b>redevances</b> (2) et des <b>frais facturés par la Poste</b> (3). Exprimée en francs suisses (sans les centimes), cette somme est multipliée par le taux de TVA correspondant (8 %).	Valeur de la marchandise	150.00
	+ <b>Droits de douane</b>	<b>0.00</b>
	+ <b>Frais facturés par la Poste</b>	<b>31.50</b>
	<b>= Total intermédiaire</b>	<b>181.50</b>
	<b>TVA (8 % de 181)</b>	<b>14.50</b>
5. Coût total pour l'importation Le coût total pour l'importation comprend les <b>redevances</b> (2), les <b>frais facturés par la Poste</b> (3, sans le port) et la <b>TVA</b> (4). Il s'ajoute au prix de vente de la marchandise et au port.	<b>Droits de douane</b>	<b>0.00</b>
	+ <b>Frais facturés par la Poste (sans le port)</b>	<b>16.50</b>
	+ <b>TVA</b>	<b>14.50</b>
	<b>= Coût total pour l'importation</b>	<b>31.00</b>

\* Pays d'origine

Zone 1: Allemagne, Autriche, France et Italie

Zone 2: autres pays

## Achats sur Internet: calcul des redevances d'entrée

### Exemple 2: avec droits de douane

Commande par Internet auprès d'une enseigne de mode en Espagne: **robe en soie** (NT 6204.4991) portant la mention «made in China». Pesant 0,9 kg, le paquet vous est livré depuis l'Espagne par la Poste.

Étapes	Coûts	Montant en CHF
1. Déterminer la valeur de la marchandise Déduire la TVA étrangère du montant de la facture. Convertir le montant libellé en monnaie étrangère au moyen du <a href="#">taux de change (cours des devises)</a> .	Valeur de la marchandise	1000.00
2. Déterminer les <b>redevances</b> Les indications du <a href="#">tarif des douanes, Tares</a> , ont permis de calculer les redevances ci-contre. ATTENTION: aucune <a href="#">préférence tarifaire</a> n'est accordée, car la marchandise a été fabriquée en Chine.	Droits de douane	11.80
3. <b>Frais facturés par la Poste</b> Frais facturés par la Poste pour la déclaration en douane; port calculé en sus, car non inclus dans le montant de la facture. L'expéditeur n'ayant pas décrit le contenu du paquet sur la face extérieure de ce dernier, la Poste facture les émoluments liés à l'ouverture du colis.	Port + Prix de base pour la zone 2* + Supplément (3 %) sur la valeur de la marchandise + Examens complémentaires = <b>Frais facturés par la Poste</b>	45.00 16.50 30.00 13.00 <b>104.50</b>
4. Calculer la <b>TVA</b> La TVA est calculée sur la valeur de la marchandise (1) augmentée des <b>redevances</b> (2) et des <b>frais facturés par la Poste</b> (3). Exprimée en francs suisses (sans les centimes), cette somme est multipliée par le taux de TVA correspondant (8 %).	Valeur de la marchandise + <b>Droits de douane</b> + <b>Frais facturés par la Poste</b> = Total intermédiaire <b>TVA (8 % de 1116)</b>	1000.00 11.80 104.50 1116.30 <b>89.30</b>
5. Coût total pour l'importation Le coût total pour l'importation comprend les <b>redevances</b> (2), les <b>frais facturés par la Poste</b> (3, sans le port) et la <b>TVA</b> (4). Il s'ajoute au prix de vente de la marchandise et au port.	<b>Droits de douane</b> + <b>Frais facturés par la Poste (sans le port)</b> + <b>TVA</b> = <b>Coût total pour l'importation</b>	11.80 <b>59.50</b> 89.30 <b>160.60</b>

\* Pays d'origine

Zone 1: Allemagne, Autriche, France et Italie

Zone 2: autres pays

*Les taux indiqués correspondent au tarif en vigueur en janvier 2013.*